

Image not found or type unknown



# Succession parents enfants

Par **Mardef**, le **23/02/2014** à **00:26**

Bonjour mon père dispose d'un bien propre qui est une maison . A son décès ce bien reviendra a mon frère et moi toutefois si mon frère ou moi decedions qui hériterait .attention nous avons chacun des enfants ma fille hériterait elle de ma part si je décédais ou serait ce mon frère